

COLLECTIF DES RIVERAINS ET VICTIMES DU CMMP D'AULNAY

BAN ASBESTOS France (bannir l'amiante en France)

ADDEVA 93 (association de défense des victimes de l'amiante de Seine Saint-Denis)

Aulnay Environnement

Ci3a (centre d'information et d'accompagnement des personnes exposées à un risque lié à l'amiante)

## L'AMIANTE A AULNAY : OU EN EST-ON ?

Le mouvement des victimes de la pollution de l'ancienne usine de broyage d'amiante CMMP d'Aulnay rentre dans sa 21<sup>ème</sup> année de lutte. **D'importantes victoires ont été obtenues** dont la plus importante est sans conteste la dépollution/démolition sous bulle et en toute sécurité de l'ancien site industriel du 107 rue de Mitry. Mais également 4 études officielles uniques en France ont été obtenues et ont démontré que :

**1<sup>ère</sup> étude en 2007** - la pollution de l'usine est responsable des malades et des morts prématurés

**2<sup>ème</sup> étude en 2012** – plusieurs dizaines de milliers de personnes sont estimées avoir été fortement exposées aux poussières toxiques d'amiante et de zircon (radioactif). Elles devraient pouvoir bénéficier d'un suivi médical post-exposition, à l'identique du suivi post-professionnel prévu dans le cadre de la réglementation du travail pour les travailleurs exposés à des substances cancérigènes.

**3<sup>ème</sup> étude en 2014** - l'Agence Régionale de la Santé d'Ile de France recherchait 14 000 anciens élèves pour les informer et passer un scanner de référence. Nous sommes toujours dans l'attente des résultats. Les premiers touchés sont les anciens élèves des écoles du Bourg et d'Ormeteau durant la période de production (1937 – 1991). Mais devraient également obtenir le droit à un suivi post-exposition : tous les élèves ayant fréquenté les groupes scolaires durant la période de 1992 à 2009 pendant laquelle le site abandonné est resté ouvert aux quatre vents. Sans parler des anciens salariés du site (pour lesquels l'ARS renvoie la responsabilité au Ministère du travail), ou des résidents et travailleurs aulnaysiens ayant vécu et/ou travaillé de 1938 à 2009 sous le vent de la pollution émise par la production du CMMP puis de la friche industrielle laissée à l'abandon.

**4<sup>ème</sup> étude en 2016** - dans le cadre d'un financement accordé par le Conseil Régional d'Ile de France, un partenariat institutions-citoyens (PICRI) se met en place afin de développer une étude/action réunissant scientifiques et militants associatifs dans le but de recenser les victimes, d'assurer leur suivi sanitaire et de les accompagner dans leur accès aux droits à réparation.

Depuis 2015, s'est constitué le ci3a (centre d'information et d'accompagnement des personnes exposées à l'amiante du CMMP à Aulnay) avec son équipe de bénévoles professionnels de santé appuyée par les associations et la ville d'Aulnay-sous-Bois en liaison avec l'hôpital Robert Ballanger. Il accueille les personnes tous les jeudis sur rendez-vous au CMES (tél. 01 58 03 92 89).

**DE BONNES RAISONS POUR FAIRE LE POINT SUR CES QUESTIONS MAIS SURTOUT**

**VOUS DONNER LA PAROLE**

**Comment avez-vous vécu ces événements ? Quels sont vos avis ?**

**Venez débattre avec l'équipe de coordination des associations**

**Vendredi 13 mai 2016 à 19 heures**

Salle Gainville (dans le parc Gainville, anciennement des Cygnes)

22 Rue de Sevran dans le vieux pays d'Aulnay

Contact : 01 48 53 31 45 [gerardvoide@gmail.com](mailto:gerardvoide@gmail.com)